

# A Arras, des mesures très inquiétantes, même pour l'ANFR !

## A Arras, des mesures très inquiétantes



En centre-ville d'Arras, la présence d'antennes de téléphonie mobile sur le toit d'un immeuble<sup>1</sup> préoccupe les voisins d'en face et les mesures d'exposition aux ondes électromagnétiques qu'ils ont fait réaliser (par un technicien de l'ANFR, l'Agence Nationale des Fréquences) ont de quoi préoccuper : face au salon, même l'ANFR considère les mesures comme "parmi les plus atypiques de France".

Et l'ANFR ne s'appuie que sur les normes officielles, en aucun cas (comme Demain Conseils) sur les recommandations et préconisations scientifiques du Rapport BioInitiative, qui fait pourtant autorité dans toute l'Europe !

"Personne ne m'a contacté ni informé."

Fin 2016, Michel, qui habite avec son épouse un bel appartement au dernier étage d'Arras, découvre que quatre antennes sont ajoutées à un premier mât implanté dix ans plus tôt sur le toit de la résidence juste en face de son salon.

Les antennes des opérateurs Bouygues, Orange, SFR et Free restent à nu, sans cheminées pour les "habiller". Ceci alors qu'on est dans le périmètre de protection des monuments classés, à moins de 300 mètres du beffroi d'Arras, du sommet duquel lesdites antennes sont visibles. Outre l'aspect inesthétique, ce sont surtout les risques sanitaires de l'exposition aux ondes électromagnétiques qui inquiètent le couple.

"Nous avons dix petits-enfants que nous accueillons régulièrement. Dans la salle de jeux, ils sont en ligne directe du rayonnement horizontal."

Début 2017, Michel fait appel à l'ANFR pour obtenir une expertise.

❑ **L'avis de Demain Conseils :** Heureuse initiative, mais l'ANFR est un organisme d'Etat, donc dénué de toute objectivité...

<sup>1</sup> l'image n'a qu'une fonction illustrative de l'article.

Le technicien relève des niveaux d'exposition de  $3,9$  et  $4,3$  V/m (soit entre **40** et **50 fois trop** !) sur la terrasse et dans la salle à manger, mais surtout  $10,7$  V/m (**300 fois trop**, on croit rêver !) dans la salle de jeux. Des niveaux *très préoccupants* (difficile de dire moins...) qui débouchent sur une contre-expertise automatique, et une vague de mesures plus approfondies.

Mais ces nouvelles mesures seront réglementairement toujours comparées aux normes officielles, donc là aussi *sans aucune valeur objective*.

Les résultats confirment cependant les inquiétudes avec des mesures de  $7,86$  V/m sur la terrasse et  $8,1$  V/m (soit respectivement **165** et **175 fois trop**, il y a de quoi effectivement s'inquiéter !) dans la salle de jeux.

À la mairie d'Arras, on lui répond que ces valeurs *"restent inférieures aux valeurs réglementaires"*.

❑ *Note* : les valeurs réglementaires sont de  $61,0$  V/m, soit... **10.000 fois trop fortes** pour une exposition au quotidien et en permanence.

❑ *L'avis de Demain Conseils* : C'est bon ? vous faites toujours confiance aux discours officiels ?

L'ANFR doit intervenir pour demander à Bouygues d'étudier la possibilité technique de *réduire la puissance* de ces émissions.

❑ *Note* : intervention tout ce qu'il y a de plus ordinaire n'ayant que l'inconvénient d'*exposer un technicien* à des taux *très au-delà* des recommandations scientifiques.

*"Mais ils n'ont pas le pouvoir de leur imposer"*, regrette Michel.

Notre habitant d'Arras s'est aussi tourné vers les Bâtiments de France pour un camouflage des antennes. Sans réponse.

❑ *L'avis de Demain Conseils* : disons plus franchement que l'exposition excessive aux ondes n'est pas une priorité.

Le rapport de trente-six pages montre que des quatre opérateurs de téléphonie mobile branchés sur les antennes-relais, c'est Bouygues qui a une puissance d'émission supérieure au *"seuil de vigilance"*.

❑ *L'avis de Demain Conseils* : **6 V/m**, soit quasiment **100 fois trop**, c'est le *"seuil de vigilance"* officiel !

*Des mesures "jamais vues" jusque-là par ce technicien du laboratoire d'expertise.*

❑ *L'avis de Demain Conseils* : depuis maintenant près de 8 ans, il nous est arrivé de constater des taux nettement supérieurs...

Se tournant vers l'ANFR, Michel obtient le classement du recensement détaillé des "points atypiques" en France en 2017.

Avec  $7,9 \text{ V/m}$  (c'est 165 fois trop, rappelons-le), son appartement figure à la sixième place dans le Top 15.

Fin janvier, *Demain Conseils* s'inquiétait de l'exposition excessive dans le XVIIème arrondissement de Paris :

➤ Dans le XVIIe arrondissement, des antennes font craindre le pire

Et mi-janvier, *Demain Conseils* vous informait des sommes colossales que les opérateurs vont prochainement consacrer au déploiement massif de la 4G :

➤ Téléphonie : les opérateurs vont investir 3 milliards d'euros contre les "zones blanches"

Autant dire que ce ne sont pas les antennes qui vont manquer !

### Aller plus loin sur votre exposition

Vous voulez en savoir plus et disposer d'une information objective sur votre exposition aux ondes électromagnétiques ? cliquez ICI.

☐ *Demain Conseils* mesure objectivement votre exposition aux champs électromagnétiques et vous propose ses prestations, partout en France.

Pour tout renseignement, contactez **Frédéric Meunié** ici ou au 09.67.39.38.16.